



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

# CONTRAT PLURIANNUEL 2012-2017

UNIVERSITÉ DU SUD TOULON-VAR

**CONTRAT PLURIANNUEL 2012-2017**  
**DE L'UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR**

*Entre,*

***Le ministère de l'enseignement  
supérieur et de la recherche***

***L'université du Sud Toulon-Var***

*Après délibération de son conseil  
d'administration du 26 mars 2012*

*d'une part,*

*d'autre part,*

*Il est établi le présent contrat pour les années 2012 à 2017.*

*Ce contrat fera, avant renouvellement, l'objet d'une évaluation de ses résultats au regard des  
objectifs poursuivis et des engagements pris.*

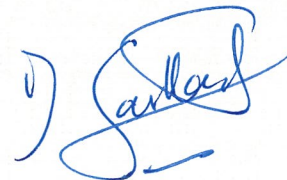
*Fait à Paris, le 28 mars 2012.*

***Le ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche***



***Laurent WAUQUIEZ***

***Le président de l'université du Sud  
Toulon-Var***



***Marc SAILLARD***

# CONTRAT PLURIANNUEL 2012-2017

## UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR

<b>PREAMBULE</b>	<b>2</b>
<b>1 ACCROITRE L'ATTRACTIVITE DE L'UNIVERSITE EN REpondANT AUX ATTENTES DE SON TERRITOIRE</b>	<b>4</b>
<b>1-1 Une offre de formation en cohérence avec les besoins socio-économiques</b>	<b>4</b>
1-1-1 Piloter et faire évoluer l'offre de formation	4
1-1-2 Gagner en attractivité en améliorant les taux de réussite	5
1-1-3 Proposer une formation d'ingénieur attractive autour de la thématique Mer	5
1-1-4 Développer des mobilités internationales de qualité pour les étudiants	6
1-1-5 Faire de l'USTV un opérateur régional majeur en matière de Formation tout au long de la vie (FTLV)	6
1-1-6 Dynamiser la vie étudiante	6
<b>1-2 Une recherche structurée autour des thématiques fédératrices liées aux activités marines</b>	<b>7</b>
1-2-1 Conduire la politique scientifique autour de projets fédérateurs	7
1-2-2 Maintenir la dynamique de valorisation scientifique dans le cadre de la SATT PACA Corse	8
<b>1-3 Vers une structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche en région PACA</b>	<b>8</b>
<b>2 REFONDER LA GOUVERNANCE AFIN DE GARANTIR LE DEVELOPPEMENT PERENNE DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>9</b>
<b>2-1 Une dynamique de refondation de la gouvernance</b>	<b>9</b>
2-1-1 Créer les conditions d'un pilotage stratégique et opérationnel	9
2-1-2 Accompagner le changement	10
<b>2-2 Des fonctions support performantes au service du projet de l'établissement</b>	<b>10</b>
2-2-1 Conforter la situation financière	10
2-2-2 Piloter les ressources humaines dans le contexte de l'autonomie	11
2-2-3 Construire un système d'information performant	11
2-2-4 Rationaliser le patrimoine immobilier et son pilotage	12
<b>ANNEXE SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES ET FINANCIERES</b>	<b>13</b>
<b>INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION</b>	<b>50</b>

## Préambule

L'Université du Sud Toulon-Var (USTV) est une université pluridisciplinaire (hors santé) qui a été créée en 1979 sur les bases de l'Institut universitaire de technologie (IUT). Dans cet établissement comprenant neuf composantes, 73,8 % des 9 100 étudiants sont inscrits au niveau licence. A dominante technologique et tertiaire, l'USTV est un établissement de territoire situé dans un environnement académique complexe doté d'un haut potentiel.

D'un côté, l'université d'Aix-Marseille (dénommée AMU), appartenant à une autre académie, n'est qu'à 65 km de Toulon et possède une attractivité régionale forte dès le niveau licence. C'est avec ce pôle que l'USTV partage actuellement une part importante des forces vives de sa recherche (5 UMR CNRS).

De l'autre côté, l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS), située dans la même académie que celle de Toulon, lui est géographiquement plus distante (150 km) mais institutionnellement plus proche, comme en témoigne le projet de Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) en cours de définition sur la partie orientale de la région Provence-Alpes Côte d'Azur.

Après les difficultés financières et institutionnelles traversées ces dix dernières années, l'établissement opère un redressement remarquable sous l'impulsion d'une nouvelle équipe présidentielle qui a permis son accession aux responsabilités et compétences élargies (RCE) le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Outre le point crucial de la réforme de sa gouvernance, l'université est de fait confrontée à un enjeu de restauration de son identité et de son image, de promotion de son offre de formation et des points forts de sa recherche, préalables nécessaires au regain de son attractivité. La mobilisation des personnels de toutes catégories est une condition indispensable pour réussir ce redressement, et constitue le cœur de la démarche entreprise.

Compte tenu de sa situation et de l'environnement académique dans laquelle elle se trouve, l'USTV est tenue, au cours de la période contractuelle, à une « obligation de réussite » destinée à garantir ses spécificités et sa pleine autonomie. Cette obligation se décline en quatre objectifs majeurs :

- ❖ renverser la tendance à la baisse des effectifs, notamment en licence, et accroître l'attractivité des masters ;
- ❖ conduire une stratégie de différenciation et de complémentarité, afin d'occuper une place reconnue dans le paysage régional de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- ❖ optimiser la gouvernance et rationaliser l'organisation afin de conduire une politique de restructuration interne ;
- ❖ sécuriser sa situation financière, en agissant sur plusieurs leviers (réorganisation des fonctions financière et comptable, formalisation des procédures, fiabilisation des données, accroissement des ressources propres, optimisation de la gestion du parc immobilier, etc.).

Pour remplir ces objectifs, l'USTV renforcera ses atouts en matière de formation et de recherche, et saisira toutes les opportunités offertes par son environnement territorial.

Plusieurs moyens sont à la disposition de l'USTV pour conduire cette évolution :

- ❖ une équipe présidentielle déterminée à conduire les changements nécessaires en termes de restructuration interne pour instaurer une nouvelle culture d'établissement ;
- ❖ une thématique « Mer » fédératrice offrant à la fois des opportunités en termes de visibilité de la recherche et de développement de l'offre de formation, notamment via l'émergence d'une nouvelle école d'ingénieurs (fusion de l'Institut des sciences de l'ingénieur de l'université du sud Toulon Var avec l'antenne toulonnaise de Supméca) et l'essor de la formation professionnelle et continue ;
- ❖ une volonté affirmée de jouer un rôle et de trouver sa place dans le cadre de la structuration régionale en PACA de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Compte tenu de ces différents enjeux, le contrat 2012-2017 s'articule selon deux axes principaux :

**Axe 1 :** accroître l'attractivité de l'université en répondant aux attentes de son territoire

**Axe 2 :** refonder la gouvernance et instaurer un pilotage efficient en vue d'assurer un développement pérenne.

# 1 Accroître l'attractivité de l'université en répondant aux attentes de son territoire

Son ancrage au territoire est, pour l'USTV, la clé de son redressement. Il s'agit principalement de soutenir ses points forts en matière de recherche et de formation afin d'apporter une contribution originale et reconnue à l'économie et à la recherche régionales. Cela suppose de retravailler son image de marque en renforçant ses partenariats avec l'environnement tant universitaire qu'économique. Dans ce processus, la question du positionnement de l'établissement par rapport aux universités voisines d'Aix-Marseille et de Nice Sophia Antipolis se pose de manière cruciale.

## **1-1 Une offre de formation en cohérence avec les besoins socio-économiques**

Durant la première phase du contrat, l'établissement mettra l'accent sur l'évolution des pratiques internes en matière de pilotage de l'offre de formation. L'objectif consiste à proposer des formations lisibles en lien avec la stratégie de différenciation de l'établissement et soutenables eu égard aux moyens dont elle dispose. L'accent sera mis sur les formations à caractère professionnel en lien fort avec les attentes du territoire et dans un souci de complémentarité avec les autres établissements d'enseignement supérieur régionaux.

### **1-1-1 Piloter et faire évoluer l'offre de formation**

L'amélioration du pilotage de l'offre de formation reposera sur des bases explicites et partagées au sein de l'établissement. L'évaluation des formations, qui sera généralisée, en sera un élément fondamental. **Dans ce cadre, l'équipe de direction a fixé la « feuille de route » des différents niveaux de pilotage de l'offre de formation** sur la base des attributions réglementaires des instances.

- ❖ *Le pilotage pédagogique est du ressort des équipes pédagogiques et du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Ce dernier proposera des actions en vue de l'amélioration des formations (contrôle continu, supports numériques) et pilotera la rédaction de chartes qui serviront de base à la diffusion des bonnes pratiques (formations délocalisées, conseils de perfectionnement...).*
- ❖ *Le pilotage des moyens relève des conseils de composantes et du Conseil d'administration (CA) ce dernier prenant les décisions opportunes concernant l'offre de formation, les moyens financiers et en personnel qui en découlent. Les critères d'ouverture et de fermeture des formations seront clarifiés, avec le souci de maîtriser les coûts tout en conservant la cohérence de l'ensemble de l'offre de formation. Les besoins annuels en heures complémentaires seront estimés pour chacune des formations dont l'ouverture aura été décidée.*

Sur ces bases, des contrats d'objectifs et de moyens (COM) seront signés avec les composantes de l'USTV en 2012. De même, conformément aux engagements ministériels dans le cadre du dialogue de gestion IUT/universités, les relations avec l'IUT feront l'objet d'un COM signé entre l'université, représentée par son président, et l'IUT, représenté par son directeur et le président du conseil de gestion, qui peut, le cas échéant, déléguer sa signature au directeur. Ce COM fera apparaître les moyens inscrits dans le budget propre intégré de l'IUT.

Par ailleurs, l'USTV optimisera le contenu de son offre de formation en concertation avec ses partenaires :

- ❖ organisations professionnelles et pôles de compétitivité;
- ❖ cohabilitations en licence et en master avec l'UNS ;

L'évolution de l'offre de formation et la livraison de nouveaux bâtiments se traduira par la mise en place de **deux pôles complémentaires lisibles au sein de l'université** :

- ❖ **le pôle La Garde La Valette** : Sciences, lettres et sciences humaines ;
- ❖ **le pôle centre ville** : Droit, Ingénierie de l'internet et du multimédia (Ingémédia), Economie et Gestion.

⇒ **Indicateur commun n° 4 : « évaluation des enseignements »**

### **1-1-2 Gagner en attractivité en améliorant les taux de réussite**

L'USTV mettra tout en œuvre pour attirer davantage de néo-bacheliers et fidéliser les étudiants du Var et des départements limitrophes. L'amélioration des taux de réussite, en licence notamment, en est un vecteur essentiel. A cet égard, l'arrivée d'effectifs importants de bacheliers professionnels fera l'objet d'un traitement attentif, tant au stade de l'orientation active qu'au niveau de l'accompagnement des nouveaux inscrits.

Les dispositifs d'accompagnement prévus dans le cadre du Plan réussite en licence (PRL) seront systématisés dans la première partie de la période contractuelle : orientation active et remises à niveau, extension du contrôle continu (50 % en L1 et 30 % en L2 et L3), tutorats, passerelles des étudiants en licence vers les licences professionnelles, entretiens personnalisés, évolution du rythme universitaire, mise en place d'Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) repartis tout au long de la formation.

⇒ **Indicateur commun n° 1 : « taux de passage de L1 en L2 »**

⇒ **Indicateur commun n° 2 : « taux de réussite en licence »**

⇒ **Indicateur spécifique : « taux de réussite en licence en quatre ans »**

L'accroissement de l'attractivité en master est étroitement lié à l'amélioration de la visibilité des études doctorales et de la recherche. Une meilleure articulation des M1 et des M2 dans la logique du LMD sera également de nature à stabiliser les effectifs présents en M2.

⇒ **Indicateur commun n° 3 « flux d'étudiants entrant en master »**

### **1-1-3 Proposer une formation d'ingénieur attractive autour de la thématique Mer**

L'USTV et Supméca ont décidé de fusionner l'Institut des sciences de l'ingénieur de l'université du sud Toulon Var (ISITV) avec l'antenne toulonnaise de Supméca, afin de créer une filière unique d'ingénierie au sein de l'université, orientée vers les sciences et technologies marines. Ce projet offre à l'université l'opportunité de renforcer son attractivité et sa visibilité, autour d'une formation originale et de qualité. L'entité en charge de cette filière devrait être créée au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les étudiants seraient notamment recrutés à l'issue du concours commun polytechnique dès la rentrée 2014, avec l'objectif de parvenir en 2017 à un effectif de 150 à 200 élèves ingénieurs par promotion, toutes filières confondues (classes préparatoires, filières technologiques, apprentissage ...). En lien avec Supméca, l'USTV préparera ce transfert en capitalisant sur la notoriété des formations existantes.

#### **1-1-4 Développer des mobilités internationales de qualité pour les étudiants**

L'établissement mettra l'accent sur l'amélioration de la mobilité étudiante à l'étranger. Dans la continuité des classes internationales qui existent en lycée, le dispositif de « classe européenne » mis en place à l'Institut universitaire de technologie (IUT) sera généralisé. Il permettra à des étudiants volontaires de mûrir un projet à l'international, de suivre des modules en anglais, de préparer une certification en langue. Par ailleurs, des partenariats seront passés avec des universités étrangères attractives afin d'augmenter le nombre de doubles diplômes. Enfin, la mobilité entrante conventionnée sera développée, le taux de réussite des étudiants s'inscrivant dans ce dispositif étant très satisfaisant (90 %).

⇒ **Indicateur spécifique « mobilité internationale sortante »**

#### **1-1-5 Faire de l'USTV un opérateur régional majeur en matière de Formation tout au long de la vie (FTLV)**

Dans cette optique, l'établissement mettra en place durant l'année 2012 une structure unique rassemblant différents services (formation continue, validation des acquis de l'expérience, alternance, université du temps libre, collecte d'apprentissage et stages étudiants). L'USTV proposera, en concertation avec ses partenaires, une offre de services et de formation continue clarifiée et ciblée, dont la tarification sera harmonisée en tenant compte des segments de marchés et des coûts complets des prestations. Dans ce cadre, les formations continues, la Validation des acquis de l'expérience (VAE) et l'alternance, notamment au sein de l'IUT, seront développées.

⇒ **Indicateur spécifique : « formation continue »**

#### **1-1-6 Dynamiser la vie étudiante**

Afin de promouvoir la qualité de la vie étudiante, l'USTV valorisera davantage le potentiel de ses campus en fédérant et en soutenant les initiatives qui s'y déploient. L'établissement prévoit notamment de mieux reconnaître l'engagement étudiant, de favoriser des événements étudiants visibles, et de renforcer ses partenariats culturels. Sur ce dernier point, une commission culture sera créée et mettra en place une politique qui capitalisera sur les partenariats actuels afin d'offrir aux étudiants un éventail renforcé d'ateliers ou d'animations culturelles. Par ailleurs l'engagement étudiant, qu'il soit électif, culturel, sportif, associatif ou citoyen fera l'objet d'une reconnaissance sous la forme d'un diplôme valorisant et lisible sur un curriculum vitae : le DUEE (diplôme universitaire d'engagement étudiant)

⇒ **Indicateur spécifique « améliorer l'implication des étudiants dans la vie démocratique et culturelle de l'établissement »**



## **1-2 Une recherche structurée autour des thématiques fédératrices liées aux activités marines**

La recherche à l'USTV se structure principalement autour d'un axe Mer (sciences et techniques) et d'un axe portant sur les sociétés et civilisations euro-méditerranéennes et comparées (lettres et sciences humaines). Cinq Unités mixtes de recherche (UMR) avec Aix Marseille Université sont notées A+ ou A par l'Agence pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) tandis que trois équipes d'accueil (EA) communes avec l'UNS et sept EA portées par l'USTV sont majoritairement notées B.

### **1-2-1 Conduire la politique scientifique autour de projets fédérateurs**

L'USTV placera la transversalité au centre de sa politique de recherche. **Pour être véritablement différenciant, ce choix induit une restructuration et un décloisonnement des disciplines encore plus marqué.** A cet égard, la spécificité des thématiques de recherche menées à Toulon en lien avec son environnement sera plus explicitement mise en valeur.

Les relations avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) seront renforcées notamment dans la perspective de participer à la création d'UMR thématiques régionales de taille critique. A cette fin, un dialogue institutionnalisé avec les directions des UMR sera mis en place afin de mieux coordonner la politique scientifique de l'établissement.

**Les recherches liées aux sciences de la mer, de l'environnement et du développement durable seront structurées autour d'un institut interagissant fortement avec les partenaires régionaux impliqués dans ce secteur** (Institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable de l'UNS, Institut de la méditerranée à Marseille, fédération de recherche Ecosystèmes continentaux et risques environnementaux, laboratoire d'excellence Objectif Terre). Cet institut tirera sa légitimité de la taille et de la reconnaissance des unités de recherche impliquées, de son interdisciplinarité (Sciences et SHS), des liens tissés avec le pôle de compétitivité Mer PACA et avec la Délégation générale à l'armement (DGA) ainsi que des attentes fortes du territoire sur ces thématiques.

Par ailleurs, l'établissement mettra en place **deux programmes de recherche et de formation (PRF)** afin de structurer et d'animer les chercheurs de différents laboratoires autour d'un thème commun.

- ❖ **PRF Information** : appuyé sur l'excellente UMR « laboratoire des sciences de l'information et des systèmes » (LSIS) ce programme réunira les compétences existantes en informatique, traitement du signal/image et automatique, mais aussi des spécialistes en mathématiques appliquées, en sciences de l'information et de la communication, en linguistique et en STAPS, afin de proposer de véritables projets de recherche pluridisciplinaires.
- ❖ **PRF Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées** : cet axe scientifique sera structuré hors du champ de l'école doctorale éponyme et des orientations de recherche seront définies en liaison avec le conseil scientifique.

Enfin, dans le cadre de ses deux **écoles doctorales**, l'établissement conduira une politique volontariste d'amélioration de la qualité du doctorat, caractérisée par une plus forte sélection des étudiants, la réduction du nombre moyen de doctorants dirigés par enseignant-chercheur

(en sciences humaines et sociales notamment), l'accroissement de la part des thèses financées, la baisse de la durée de préparation et du taux d'abandon.

⇒ **Indicateur spécifique : « durée des thèses et taux d'abandon »**

### **1-2-2 Maintenir la dynamique de valorisation scientifique dans le cadre de la SATT PACA Corse**

Alors que l'USTV ne représente que 7 % du potentiel recherche de l'association ValorPACA, sa contribution à la valorisation mutualisée s'élève à 13 %. Sur la base des projets incubés, des entreprises créées et des brevets déposés, l'USTV prendra sa place au sein de la SATT PACA Corse qui gèrera les brevets et favorisera la création d'entreprises dans le prolongement de ValorPaca.

Concernant les prestations de services assurées par l'établissement via ses plateformes technologiques, l'établissement homogénéisera leur mode de fonctionnement avant d'augmenter le volume des prestations.

⇒ **Indicateur commun n° 5 « revenus consolidés de la recherche »**

### **1-3 Vers une structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche en région PACA**

**Le projet de PRES qualifié de « transfrontalier »** résulte d'une démarche engagée en 2008. Elle associe les universités de Nice, du Sud Toulon Var, de Corse Pasquale Paoli, Pierre-et-Marie-Curie Paris VI (via l'Observatoire océanographique de Villefranche-sur-Mer), de Gênes et de Turin. Compte tenu de son caractère transfrontalier, ce pôle pourrait prendre la forme juridique d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT).

Si des objectifs et des moyens ont été partagés, les contraintes de nature juridique ou de différence de statut ou de pratiques universitaires, font pour l'heure obstacle à un approfondissement de l'intégration au-delà d'une dimension encore largement exploratoire.

L'USTV et ses partenaires s'attacheront à lever ces verrous afin d'établir la viabilité et la dynamique d'une formule qui peut être ambitieuse car source d'inspiration et porteuse d'avenir au-delà même de la frontière franco-italienne.

**Le projet de PRES « PACA Est »** envisagé plus récemment, se décline sur une base nationale et vise à doter d'une forme institutionnelle, encore indéterminée, le rapprochement des universités de Nice et du Sud Toulon Var, et probablement de Corse Pasquale Paoli. Cette nouvelle démarche devra rapidement poser les jalons qui balisent le parcours d'intégration envisagé (objectifs et compétences ; projets fédérateurs en termes de recherche, de formation et de mutualisation de fonctions support ; ressources partagées).

Les établissements concernés pourront prendre appui sur des rapprochements et des mises en cohérence d'ores et déjà envisagées (IUFM, fusion des Instituts d'Administration des Entreprises, cohabilitation de diplômes, thématique de la Mer) afin d'éprouver les ambitions d'un projet qui méritera d'être articulé avec les perspectives d'une construction à terme d'un dispositif (schéma ou réseau) PACA d'enseignement supérieur et de recherche.

## 2 Refonder la gouvernance afin de garantir le développement pérenne de l'établissement

Afin d'accéder aux responsabilités et compétences élargies, l'USTV a travaillé prioritairement sur l'organisation de ses fonctions support (finances, ressources humaines, aide au pilotage). Ce cap étant franchi, il s'agit désormais d'améliorer la gouvernance de l'établissement par un double mouvement : l'homogénéisation des circuits de décision et des processus de gestion d'une part, l'établissement d'un dialogue interne respectueux des spécificités des acteurs dont les initiatives contribuent à la réussite de l'établissement, d'autre part. Pour cela, il convient de faire évoluer une organisation historiquement marquée par une forte centralisation de la prise de décision, et par un nombre trop important de petites composantes. Ces changements permettront de conforter le rôle et l'organisation des fonctions support, au service du projet de l'établissement.

### **2-1 Une dynamique de refondation de la gouvernance**

#### **2-1-1 Créer les conditions d'un pilotage stratégique et opérationnel**

L'USTV a initié une réflexion sur les modalités du pilotage avec une double ambition :

- ❖ accorder l'exécutif, les composantes et les services communs sur la stratégie de l'établissement et la traduction opérationnelle de cette dernière, à partir d'une vision partagée des atouts et faiblesses de l'USTV, ainsi que des opportunités et risques auxquels elle fait face ;
- ❖ donner à chaque niveau décisionnel les outils dont il a besoin pour suivre et piloter son domaine d'activités.

A cette fin, l'organisation du pilotage est refondée sur des rôles et des principes clairs.

- ❖ **La Direction des moyens et de l'aide au pilotage**, nouvellement constituée, assure les fonctions budgétaires et de contrôle de gestion. A ce titre, elle élabore les indicateurs d'activité et de performance de l'université, organise la remontée des données correspondantes et met ces dernières à la disposition de l'ensemble des services utilisateurs et de l'équipe présidentielle. Elle organise le dialogue de gestion, sous la responsabilité de l'exécutif. Elle apporte aux services supports, aux services communs et aux composantes l'aide nécessaire pour concevoir les tableaux de bords dont ils ont besoin pour mesurer leur performance et suivre l'avancée des programmes en cours.
- ❖ **Les Pôles techniques mutualisés**, relais déconcentrés des fonctions support, assurent pour les composantes et services le traitement technique des activités sous l'animation et l'expertise du référent-expert métier.
- ❖ **Les contrats d'objectifs et de moyens (COM)** signés avec chaque composante permettront de renforcer le dialogue de gestion en s'accordant autour d'objectifs liés aux missions et aux orientations stratégiques de l'USTV, en déterminant les moyens humains et financiers alloués à cet effet.

La nouvelle organisation du pilotage s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, par l'évaluation et l'adaptation progressive des processus mis en place. Elle donnera lieu à des

procédures écrites, décrivant notamment le processus budgétaire annuel, les modalités de préparation, de conclusion et d'évaluation des COM, l'organisation du contrôle de gestion.

⇒ **Indicateur commun n°8 : dispositif d'autoévaluation mis en place par l'établissement**

### **2-1-2 Accompagner le changement**

La conjonction d'un nouveau projet d'établissement et d'une refonte du pilotage fait de l'accompagnement du changement un enjeu important. Il s'agit en effet de favoriser une large adhésion des personnels – enseignants-chercheurs, enseignants, BIATOSS – à la dynamique engagée, afin qu'ils s'approprient les objectifs du projet et ses modalités de mise en œuvre. Il s'agit également d'instaurer des relations de confiance au sein de la communauté universitaire, grâce à la clarification des circuits de décision et des modalités de gestion dans tous les domaines fonctionnels.

- ❖ **La place et le rôle de chacun des membres du personnel** seront clairement établis, notamment par la formalisation des postes de travail, des organigrammes des services et des relations fonctionnelles.
- ❖ **Le décloisonnement des services et le développement de la transversalité** seront favorisés par la refonte du pilotage et les chantiers afférents.
- ❖ **Le développement de l'évaluation** de la performance des services au regard des objectifs du projet d'établissement devrait permettre d'objectiver le dialogue interne.

Ces actions s'inscriront dans le contexte budgétaire contraint décrit en préambule, notamment marqué par le risque de poids excessif des coûts immobiliers et la nécessité de maîtriser la masse salariale dans un contexte d'autonomie. Il appartiendra à la communauté universitaire, par son effort collectif, de desserrer progressivement cette contrainte budgétaire et de retrouver des marges de manœuvre.

**L'accompagnement du changement aura pour levier le développement des démarches en mode projet, au premier rang desquelles l'instauration du contrôle de gestion** qui, au-delà de sa nécessité réglementaire, a pour particularité de concerner toutes les équipes et tous les domaines fonctionnels (formation, recherche, valorisation, fonctions soutien et support). Il permet également de diffuser des méthodologies et des langages communs en matière d'évaluation des risques, de suivi des programmes et des actions, d'expression des besoins spécifiques des entités. Il constitue de ce point de vue un premier pas vers la démarche qualité, marquée par le souci central de la satisfaction des usagers.

## **2-2 Des fonctions support performantes au service du projet de l'établissement**

### **2-2-1 Conforter la situation financière**

Afin d'améliorer la gestion de ses finances, l'université a distingué la fonction budgétaire, remplie par la Direction des moyens et de l'aide au pilotage précédemment mentionnée, la fonction financière, assurée par la Direction des affaires financières (DAF) et la comptabilité, effectuée par l'agence comptable. Ce choix vise :

- ❖ à faire du budget un acte résolument politique, inscrit dans le projet stratégique, résultant d'un dialogue interne nourri par l'évaluation ;
- ❖ à professionnaliser la fonction financière afin d'exercer au mieux les responsabilités et compétences élargies ;

- ❖ à séparer plus nettement les fonctions d'ordonnateur et de comptable, afin notamment de préparer la certification des comptes.

Dans la continuité des préconisations de l'IGAENR et des choix organisationnels qui ont été faits, l'établissement rédige actuellement un plan d'actions, dont la mise en place sera poursuivie. Ce plan a pour objectifs d'améliorer la connaissance par l'université de ses comptes, de fiabiliser les données financières, formaliser les procédures budgétaires, financières et comptables, cartographier les risques afin de les mieux prévenir, et instaurer un contrôle interne. Ce plan sera présenté au conseil d'administration à l'été 2012, afin d'être opérationnel pour la certification des comptes 2012, qui sera une manière d'évaluer la situation de l'université et la solidité des actions qui auront été conduites.

L'USTV poursuivra également ses efforts afin de maîtriser les heures complémentaires, notamment par l'utilisation optimale du logiciel de pilotage de l'offre de formation.

Enfin, afin de se ménager des marges de manœuvre, l'USTV développera ses ressources propres de manière dynamique que ce soit à travers les contrats de recherche, la valorisation, la formation continue ou la taxe d'apprentissage.

⇒ **Indicateur spécifique : « pilotage budgétaire et financier »**

⇒ **Indicateur spécifique : « ressources de fonctionnement hors subvention pour charges de service public »**

### **2-2-2 Piloter les ressources humaines dans le contexte de l'autonomie**

La politique de ressources humaines soutiendra les actions de décloisonnement et de professionnalisation des fonctions support, en établissant une cartographie des emplois. De plus, une formalisation des fiches de poste des membres du personnel sera entreprise.

Deux chantiers prioritaires seront engagés et achevés dans les deux premières années du contrat :

- ❖ définition et mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences découlant du projet stratégique et de la volonté d'encourager prioritairement certains secteurs de l'enseignement et de la recherche ;
- ❖ redéploiement et repyramidage des emplois, soutenus par un plan pluriannuel de formation professionnelle destiné à accompagner le changement par différents outils (bilans de compétences, offre de formation diplômante ou qualifiante, modules d'adaptation aux postes de travail, etc.).

Enfin, une réflexion sur les modalités de reconnaissance de l'engagement des personnels de toutes catégories au sein de l'université a également été engagée par l'équipe de direction.

### **2-2-3 Construire un système d'information performant**

L'établissement a mis en place une Direction du système d'information et des usages numériques (DISUN) afin d'intégrer les différents outils informatiques, de fiabiliser et de partager les données avec les composantes et les services communs.

Un schéma directeur du système d'information et du numérique sera mis en œuvre en 2012.

En matière de Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), l'USTV étudiera également des possibilités de mutualisation avec ses partenaires au niveau régional.

⇒ **Indicateur spécifique : « pilotage du système d'information et des services numériques »**

#### **2-2-4 Rationaliser le patrimoine immobilier et son pilotage**

L'université du Sud Toulon-Var dispose d'une bonne connaissance quantitative et qualitative de ses bâtiments, préalable indispensable à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier que l'établissement a lancé et devra finaliser.

Bien que ne bénéficiant pas encore des conclusions de son schéma directeur immobilier, l'USTV est consciente que ses besoins en surfaces seront satisfaits après la livraison de l'opération de construction en centre ville.

Elle a ainsi prévu de ne plus faire évoluer son patrimoine autrement que dans le sens de l'optimisation des surfaces existantes, notamment dans l'équilibre entre les locaux d'enseignement, de recherche et de vie étudiante, de l'amélioration de l'état du patrimoine bâti et de la rationalisation des coûts de fonctionnement.

L'établissement devra fiabiliser et améliorer le taux d'occupation de ses locaux, notamment en favorisant la mutualisation des salles de cours à l'échelle des sites.

L'université devra renforcer son pilotage immobilier grâce au déploiement opérationnel d'outils de gestion immobilière et un meilleur portage politique.

⇒ **Indicateur commun n° 9 : « taux d'occupation des locaux »**

⇒ **Indicateur commun n° 10 : « qualité du pilotage en matière de gestion immobilière »**

*L'Etat partage les orientations définies par le présent contrat et apporte son soutien à leur mise en œuvre dans les conditions fixées en annexe.*

*Ce contrat s'accompagne d'indicateurs de performance sur lesquels s'appuiera l'évaluation prévue à l'issue de la période contractuelle.*

\* \* \*

## ANNEXE SUR LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET FINANCIÈRES DU CONTRAT PLURIANNUEL

### EN APPLICATION DE LA LOI DU 10 AOÛT 2007 RELATIVE AUX LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS DES UNIVERSITÉS

#### Université du Sud Toulon-Var

- L'établissement recevra chaque année une dotation en crédits qui comprend :
  - une part qui sera calibrée chaque année en application du modèle d'allocation des moyens, en fonction d'indicateurs d'activités et de performance. Le montant annuel sera précisé dans la notification de crédits ;
  - une part qui correspondra aux rémunérations des personnels prises en charge sur le budget de l'Etat. Le montant annuel sera précisé dans la notification de crédits ;
  - une part, répartie dans le cadre des discussions contractuelles, dont le montant, pour chacune des années du contrat, sera précisé dans la notification de crédits. Ce montant est de :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
<b>Dotations contractuelle négociée en €</b>	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 400 000

- une part qui sera réservée à des actions spécifiques, réparties selon des procédures ad hoc chaque année. Leur montant annuel sera mentionné dans la notification de crédits.

La notification annuelle et ses éventuelles modifications préciseront la fraction de la dotation affectée à la masse salariale, celle affectée au fonctionnement et celle affectée à l'investissement.

- Le plafond des emplois financés par l'Etat, grâce à la fraction de la dotation versée et affectée à la masse salariale, sera précisé chaque année dans la notification de crédits et ses éventuelles modifications.

- L'établissement s'est fixé des objectifs, en matière d'endorecrutement des professeurs et des maîtres de conférences, conformément à l'article L 952-1-1 du code de l'éducation : cf. indicateur N° IC-7.

- L'établissement s'engage à mettre en place, pendant la durée du contrat, une comptabilité analytique conformément à l'article 46 du décret financier N° 2008-618 du 27 juin 2008 (version consolidée au 30/12/2010), relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies.

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
	<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>

## **INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE**



CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

## I – INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

	Pages
<b>FORMATION</b>	
1 – Taux de passage de L1 en L2 (source SISE)	P 16
2 – Taux de réussite en licence en trois ans (source SISE)	P 19
3 – Flux d'étudiants entrants en master : part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement (source SISE)	P 21
4 – Evaluation des enseignements (source établissement)	P 22
<b>RECHERCHE</b>	
5 – Revenus consolidés de la valorisation de la recherche (source établissement)	P 24
<b>DOCUMENTATION</b>	
6 – Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD (source établissement)	P 27
<b>PILOTAGE</b>	
7 – Endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision (source DGRH-MESR)	P 29
8 – Qualification du dispositif d'autoévaluation mis en œuvre par l'établissement (source établissement)	P 30
9 – Taux d'occupation des locaux (source enquête DGESIP pôle B2)	P 31
10 – Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière (source établissement)	P 32

## II – INDICATEURS SPECIFIQUES

<b>FORMATION</b>	
S11 – Activités de formation continue	P 34
S12 – Taux de réussite en licence en quatre ans	P 36
S13 – Mobilité internationale sortante	P 37
S14 – Durée des thèses et taux d'abandon	P 38
S15 – Améliorer l'implication des étudiants dans la vie démocratique et culturelle de l'établissement	P 39
<b>PILOTAGE</b>	
S16 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers	P 41
S17 - Pilotage budgétaire et financier	P 45
S18 – Ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service public	P 47

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

<b>1</b>	<b>TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	------------------------------------	--------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, futures années 2015-2016 (ou 2016-2017 pour les contrats de 6 ans) Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	<p>Etudiants bacheliers de l'année universitaire n-1/n (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante (n/n+1) en 2<sup>ème</sup> année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2<sup>ème</sup> année.</p> <p>Les inscriptions en L1 concernent les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de licence LMD, mais excluent les autres filières (PACES, IUT, préparation ingénieurs, etc.).</p> <p>Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) — Universités et assimilés</p> <p>Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2008, 2007-2008 est l'année universitaire n-1/n et 2008-2009 l'année universitaire n/n+1</p>

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (cursus LMD) 1<sup>ère</sup> année en n-1/n</p> <p>Calcul du taux de redoublement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits de nouveau en L1 l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Calcul du taux de passage:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, accédant à la 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) ou à une formation équivalente l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Calcul du taux de changements d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits en n/n+1 dans un diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours au sein de l'université, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n. Il s'ensuit que dans cet indicateur, un changement de filière au cours d'une même année universitaire n'est pas considéré comme un changement d'orientation.</li> </ul> <p>Calcul du taux de sorties de l'université :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, non inscrits à l'université en n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Précisions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université</li> <li>- un étudiant inscrit en 1<sup>ère</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation</li> <li>- un étudiant inscrit en 2<sup>ème</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente</li> </ul>

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION**

<b>1</b>	<b>TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 (suite 1)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	--	--------------------

Données de l'établissement fournies par le MESR

	n = 2008*	n = 2009	n = 2010	Cible 2017
<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n</i>	1250	1183	<b>1112</b>	
<i>Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1</i>	26,5	25,7	26,6	
<i>Part de changements d'orientation en année n/n+1</i>	5	4	3,3	
<i>Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelque soit l'université</i>	32,8	29,9	31,3	
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>35,8</b>	<b>40,4</b>	<b>38,8</b>	<b>45</b>

A noter : la fixation d'une cible n'est obligatoire que pour la « part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante » ; cependant, des cibles peuvent être décidées d'un commun accord pour les autres items du tableau, soit à titre informatif, soit comme indicateurs spécifiques.

Données toutes universités

	n = 2008*	n = 2009	n = 2010
<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n</i>	148 269	141 471	149 537
<i>Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1</i>	23,6%	25,1%	26,3%
<i>Part de changements d'orientation en année n/n+1</i>	3,5%	3,1%	2,9%
<i>Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelque soit l'université</i>	29,7%	27,4%	28,6%
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>43,2%</b>	<b>44,3%</b>	<b>42,3%</b>

Pour mémoire : la cible 2013 inscrite au PAP 2012 est de 52%

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

1	TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 (suite 2 et fin)	DGESIP Pôle
---	--	-------------

#### Leviers d'action :

- augmentation du % de contrôle continu en L1, modification des modalités de contrôle de connaissance avec règle du max (au bénéfice de l'étudiant) et modification des règles de progression
- améliorer l'orientation des étudiants : avoir les bons bacheliers au bon endroit : diffuser les taux de réussite des bacs T et P dans chaque licence ; la mise en place de l'enseignant référent + tutorat (arrêté licence) pourrait apporter un suivi et une aide à la réorientation mais problème de définition de la mission et de moyens pour les grands effectifs.
- Améliorer l'attractivité générale de l'établissement (équipements et bâtiments modernes, communication autour de formations phares, vie étudiante dynamique et recherche valorisée) pour attirer des bacheliers de meilleur niveau.

#### Commentaires de l'université:

Une étude interne à l'établissement montre que dans certaines disciplines les étudiants viennent sans motivation pour la filière ou avec une motivation erronée (Eco, LEA, Bio). Ces filières ont des gros effectifs ce qui induit au taux de passage de L1 en L2 très bas.

Le nombre de néo-bacheliers Pro est important (667 cumulés sur les 3 dernières années, sur 5686, soit 11,7%)

#### Précisions :

Lecture : pour l'année n = 2008, 43,2% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2007-2008 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (148 269 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 23,6% de cette même population redoublent en L1 en 2008-2009.

L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L1 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2	TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	DGESIP Pôle
---	--	-------------

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2007 diplômée en 2010
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans</b> est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007.</p> <p><b>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence (générale et professionnelle) à partir de la cohorte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1<sup>ère</sup> année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul</li> <li>- Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3<sup>ème</sup> année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année</li> <li>- Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année</li> </ul>
Service responsable de l'indicateur	SIES

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux observé – taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2009 (cohorte 2006) pour mémoire	25,9	88,3	38,8	0
	Diplômés 2010 (cohorte 2007)	24,5	89,9	38,4	0,8
	<b>Cible 2017 (méthode 3 uniquement)</b>			<b>44</b>	

#### Leviers d'action :

Mêmes leviers que passage L1-L2 avec une attention particulière à l'attractivité des masters et des formation d'ingénieurs afin d'éviter le départ de bons étudiants entre L2 et L3.

#### Commentaires de l'université :

Objectif : plus value (au sens des indicateurs du PAP) > 0 ;

L'USTV ne considère pas faillir lorsqu'elle amène un étudiant au niveau L en 4 ans. Nous proposons un indicateur spécifique sur la réussite en licence en 4 ans.

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>	

### **INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION**

<b>2</b>	<b>TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS (suite)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	---	--------------------

#### **Précisions apportées par le SIES (mars 2011)**

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire N-3. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session N (année N-1, N). L'indicateur inclut tous les diplômes de licence, générale ou professionnelle.

La cohorte porte sur des inscriptions administratives recensées dans le système d'information SISE. On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seule la moitié d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1ère année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants.

2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité.

3 – Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année. Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université après la deuxième année sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, un taux simulé par établissement a été calculé. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :

- sexe
- origine socioprofessionnelle des étudiants
- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)
- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;
- ancienneté d'obtention du baccalauréat
- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

Une régression logistique permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de ces critères sur la réussite à la licence. La définition d'un profil d'étudiant de référence permet d'estimer, dans le modèle, l'influence respective de chacune des caractéristiques décrites ci-dessus. L'étudiant de référence est un homme, dont les parents exercent une profession intermédiaire, titulaire d'un baccalauréat économique obtenu avec un an de retard, inscrit en L1 dès l'obtention de celui-ci dans le groupe disciplinaire droit sciences économiques.

Par rapport à cet étudiant de référence, le classement par ordre d'importance des critères qui influent le plus sur les chances de succès place en premier la série du baccalauréat et l'âge d'obtention de celui-ci, dont l'effet est deux fois plus important que celui des autres variables.

Le calcul du taux simulé permet de prendre en compte les effets de structure liés à la population étudiante de l'établissement concerné. Ils correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères.

Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini, on ne saurait rendre compte complètement des différences entre établissement en ce qui concerne la réussite à la licence.

L'écart entre le taux de réussite simulé et le taux de réussite réel a également été calculé (c'est la valeur ajoutée). La valeur ajoutée permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

<b>3</b>	<b>FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	---	--------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2009-2010, 2010-2011 et 2015-2016
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M – Champ SISE universités

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etablissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Etablissement d'origine des entrants en M1</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p><b>Etablissement d'origine des entrants en M2</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Etudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en <b>M1</b>	2009 - 2010	656	233	35,5
	<b>2010 - 2011</b>	<b>596</b>	<b>223</b>	<b>37,4</b>
	<b>Cible 2017</b>			<b>35</b>
<b>Toutes universités</b>	2009 - 2010	<b>117 004</b>	<b>47 345</b>	<b>40,5</b>
	2010 - 2011			<b>42,9</b>
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en <b>M2</b>	2009 - 2010	833	295	35,4
	<b>2010 - 2011</b>	<b>678</b>	<b>222</b>	<b>32,7</b>
	<b>Cible 2017</b>			<b>33</b>
<b>Toutes universités</b>	2009 - 2010	<b>105 125</b>	<b>42 980</b>	<b>40,9</b>
	2010 - 2011			<b>39,5</b>

#### Leviers d'action :

Visibilité de la recherche, Ecole doctorales attractives, renforcement des relations internationales, notamment la mobilité sortante, communication autour des taux d'insertion des diplômés, structuration du schéma régional (PRES). Réduction du taux de redoublement en M2.

#### Commentaires de l'université:

Dans certaines disciplines, M1+M2 forme un ensemble cohérent, conduisant à un faible nombre de nouveaux inscrits en M2, tandis que dans d'autres disciplines, le M1 reste général avec, du fait de la sélection à l'entrée du M2, un fort mouvement entre M1 et M2 (rémanence du syst. Maîtrise-DEA/DESS).

Comme nous visons à augmenter simultanément le nombre d'étudiants extérieurs entrant au niveau M et celui de nos étudiants en L qui poursuivent en M au sein de l'USTV, le ratio ne devrait pas croître.

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>	

**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION**

<b>4</b>	<b>EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	-------------------------------------	--------------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2010-2011 ; cible 2015-2016
Champ de la mesure	Enseignements dispensés en L en M et dans les autres diplômes (hors licences professionnelles)

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	% de mentions de L et de M dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants
Source :	établissement
Mode de calcul	(nombre de mentions de L évaluées / nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées / nombre total des mentions) X 100

	<b>Données de l'université</b>	<b>2010-2011</b>	<b>Cible 2017</b>
<b>Niveau L</b> Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	17	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L	4600	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	0	<b>50</b>
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée		
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		<b>25</b>
<b>Niveau M</b> Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement	15	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M	1500	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	0	<b>50</b>
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée		
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		<b>25</b>
<b>Autres diplômes</b> DUT, LP, Ingénieurs, autres : à préciser	Nombre de diplômes concernés	30	
	Effectifs d'étudiants inscrits	2900	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation	20	<b>66</b>
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée		
	<i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i>		<b>25</b>



CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

4	<b>EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS (suite)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
---	---	--------------------

#### Leviers d'action :

- En 2011, recrutement à l'OVE d'une personne ayant mis en place les enquêtes dans d'autres universités.
- Mise en place des COM avec les composantes et des conseils de perfectionnement.
- Mise en place un bonus dans la dotation des composantes pour celles qui se soumettront à l'enquête

#### Commentaires de l'université:

Evaluation des formations : la méthode est un questionnaire en ligne (15 à 20% des étudiants répondent généralement), avec rapport annuel.

#### Evaluation des enseignements :

- Test : Mise en place pour les formations certifiées d'un questionnaire. 3 modules pour chacune des années des 6 formations (soit 30 modules questionnés en 2011-2012).
- Généralisation, sous réserve d'un déploiement informatique pour automatiser le traitement.

#### Précisions pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1<sup>er</sup> août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements : « Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants.

Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité.

Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés.

Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire. »

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR

### INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

5	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	DGESIP Pôle
---	---	-------------

Action	6 à 12
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche (PAP)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	K€
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	<p><b>Etablissement</b> : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p><b>Structure externe</b> : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p><b>Organisme</b> : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p><b>Données financières</b> au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP)</li> <li>- recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats)</li> <li>- recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle</li> </ul>
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP – Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
	<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>

**INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE**

<b>5</b>	<b>REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (Suite 1)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	--	--------------------

	Ressources en K€			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement	177 203	59 850	2 202	239 255
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement	177 971	224 606	-	402 577
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées	155 000		-	155 000
4- Périmètre «organismes»	65 445	-	-	65 445
<b>Total 2011</b>				<b>862 277</b>
<b>Cible 2017</b>				<b>1 100 000</b>
<b>Evolution en %</b>				<b>27</b>

**Leviers d'action**

PI : la création de la SATT devrait être un levier important des revenus de la PI dans le sens où elle va permettre d'augmenter la détection. Mécaniquement cela devrait sensiblement augmenter les possibilités de dépôts de brevets et de transfert de technologie, donc celui des revenus associés. En revanche, compte tenu du délai important entre la détection d'un résultat valorisable et les premiers revenus à partir du (ou des) brevets qu'il aura générés, il ne faut pas attendre d'évolution sensible de ces revenus avant 2016. Par ailleurs, l'activité de valorisation de l'USTV est déjà assez importante en SPI et STIC par rapport à la taille de l'établissement et au nombre de chercheurs dans ces domaines. Dans celui des SHS et particulièrement en Info-Com et en Sciences Economiques, il y a de réelles possibilités de valorisation, encouragées dans le projet de SATT, qu'il conviendra de concrétiser.

Prestations de service : Les plateformes technologiques n'en sont pas toutes au même stade de développement en terme d'activité, ni au même niveau en terme de mode de fonctionnement. L'idée générale est d'homogénéiser ce dernier dans un premier temps sur une base commune, puis de se consacrer ensuite sur l'augmentation du volume de prestations. Deux cas se présentent en fonction des plateformes : celles déjà en place qui conforteront leur activité, mais dont la marge de progression est contenue (SIM, BioTechService..), et celles qui débutent ou débiteront leurs activités à partir de 2012 et pour qui il peut y avoir une forte progression (Ingémédia). Cependant, ces évolutions seront soumises à un autofinancement des activités qui pourra garantir le maintien, puis une augmentation des moyens humains alloués.

Contrats hors FPP : Sur la partie contenue dans le périmètre de l'établissement et celui de la structure externe propre à l'établissement, le volume ne devrait guère évoluer, si ce n'est légèrement à la baisse. En effet, les revenus de contrats hors FPP ont peu de chance d'évoluer à la hausse compte tenu du fait que de plus en plus de financements se font maintenant sur projet dans le cadre d'AAP nationaux ou internationaux.

Sur la partie contenue dans le périmètre de la structure mutualisée (SATT), une augmentation sensible est à attendre et sera encouragée par les fonds de maturation disponibles dans cette structure.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR

### INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

5	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE (Suite 2)	DGESIP Pôle
---	---	-------------

#### Commentaires de l'université :

- Sur les trois dernières années, l'établissement a progressivement délégué la gestion de ses contrats de recherche hors FPP, ainsi que la gestion de ses prestations de services hors contrat vers une structure externe.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, une bonne partie des contrats hors FPP et la quasi-totalité des prestations de services sont gérés en externe.
- Les prestations de service de l'établissement sont en grande majorité assurées par des plateformes technologiques (4 aujourd'hui, 6 durant le prochain CQ) avec chacune un périmètre assez bien défini et correspondant à des compétences scientifiques et techniques reconnues (Matériaux, biologie appliquée, Ingémédia...).

#### Progressions espérées à l'horizon 2016 :

- PI : le chiffre de 2010 n'étant pas significatif, il ne peut pas servir de référence. Un revenu de PI de l'ordre de 50k€ en 2016 semble raisonnable,
- Prestations de service : On peut compter raisonnablement sur une progression globale de 30% du chiffre des prestations en 2016 (370 k€).
- Contrats hors FPP : *statu quo* sur la part établissement et structure externe propre (450 k€) et augmentation de 50% sur structure externe mutualisée (230 k€)

TOTAL : 1100 k€ soit 27% d'augmentation par rapport à 2010

#### Précisions – Remarques importantes :

Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRDT), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.

***Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place.*** Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie.

En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
	<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>

### INDICATEUR COMMUN DE LA DOCUMENTATION

<b>6</b>	<b>VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
Action	Bibliothèques et documentation	
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture	

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.

#### Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

**Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :**

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2010 (Vd)	<b>58</b>
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	<b>58</b>
Variation (Va-Vd)	<b>0</b>
<b>Cible 2017 (%)</b>	<b>0%</b>

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
	<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>

### INDICATEUR COMMUN DE LA DOCUMENTATION

<b>6</b>	<b>VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD (suite)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	---	--------------------

#### Leviers d'action :

Nous envisageons une ouverture supplémentaire de 2 jours en décembre, de ne plus fermer au printemps (1 semaine) et de fermer au minimum une semaine de moins l'été, soit une augmentation totale de 12 jours (5%).

#### Commentaires de l'université :

Les deux principales bibliothèques correspondants aux critères ouvrent 58 heures par semaine (8h – 19h, 9h – 12h le samedi) pour 240 jours / ans.

Une ouverture supplémentaire en soirée ou le samedi après-midi, en plus des coûts en personnel de BU, nécessiterait une extension des permanences des services informatique, de maintenance, d'entretien et de sécurité spécialement pour les bibliothèques. Par ailleurs dans les enquêtes menées par le SCD la demande exprimée concerne plutôt une augmentation des jours d'ouverture pendant les vacances, en particulier aux vacances de printemps.

L'USTV préfère inscrire l'extension de l'accès aux services documentaires dans la politique globale d'ouverture de l'USTV, prévoyant une extension mutualisée des permanences de services techniques, afin d'ouvrir quelques jours de plus à Noël, de ne pas fermer au printemps et de réduire le nombre de semaines de fermeture l'été. Cette situation correspondrait à 252 jours d'ouvertures / an.

Nous proposons en conséquence un indicateur exprimant le taux d'accroissement du nombre de jours d'ouverture annuelle plutôt que d'horaire hebdomadaire. Les 2 principales bibliothèques correspondants aux critères ont ouvert en moyenne 240 jours par an en 2010 (la BU La Garde 236 j et la BU Droit 244 j).

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2010 (Vd)	<b>38,14</b> [(58x240)/365]
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	<b>40,04</b> [(58x252)/365]
Variation (Va-Vd)	<b>1,91</b> (40,04-38,14)
<b>Cible 2017 (%)</b>	<b>5%</b>

#### **Modalités d'interprétation de l'indicateur**

L'indicateur est destiné à mesurer l'effort accompli par l'établissement pour améliorer l'accessibilité des ressources documentaires à son public. Le « Plan Renouveau des Bibliothèques » lancé en 2010 par le MESR a souligné l'importance de l'extension des horaires dans la réalisation de cet objectif.

Pour autant, l'histoire et les spécificités propres à chaque établissement peuvent impliquer des stratégies différenciées en la matière, telles que :

- privilégier une amélioration des services offerts par la bibliothèque à une augmentation des horaires (dans le cas, par exemple, d'une bibliothèque déjà très ouverte)
- maintenir le niveau d'ouverture hebdomadaire mais augmenter le nombre de jours d'ouverture dans l'année (périodes de vacances, notamment)
- concentrer les efforts sur un ou deux sites stratégiques en proposant une extension significative des horaires, ou au contraire, chercher à harmoniser les horaires des différentes sections du SCD.

Le contrat peut également être marqué par des regroupements de bibliothèques ou des fermetures temporaires de sites, voire des constructions de nouvelles bibliothèques, constituant autant d'éléments susceptibles de faire varier la politique poursuivie en matière d'horaires d'ouverture.

L'établissement est donc invité à donner en commentaires toutes les précisions ou compléments d'information qui lui paraîtraient utiles à une juste interprétation de la cible, notamment en ce qui concerne les bibliothèques restant à intégrer.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

7	ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PREVISION	DGESIP Pôle
---	---	-------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	"Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche (Objectif n°7, programme 150)"

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du CNU hors médecine et odontologie

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Pour les MCF, le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les PR, le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires.

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2008	2009	2010	Données cumulées 2008, 2009, 2010	Cible 2017
		Effectifs	3	1		
Maîtres de conférences	%	33,3	12,5	12,5	20,0	20 %
	Effectifs	2	3	1	6	
Professeurs des universités	%	66,7	75,0	20,0	50,0	33 %

#### Leviers d'action :

Part des membres extérieurs dans comité de sélection (60% depuis 2011)

Procédure de choix des extérieurs : mise en place d'un vivier en 2013.

Le taux de recrutement externe des composantes fait partie des critères d'allocation des emplois.

**Commentaires de l'université :** ci-dessous les statistiques depuis 2006. L'USTV est attentive au taux d'endorecrutement et l'effort doit être particulièrement porté sur le niveau PR. L'attractivité de l'établissement est essentielle pour attirer plus de candidats professeurs de haut niveau à l'extérieur de l'université. La très grande majorité des laboratoires est dirigée par des professeurs ainsi recrutés. Les recrutements extérieurs favorisent aussi l'inscription de l'université dans les réseaux nationaux et internationaux.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Nb MCF recrutés	16	16	9	8	8	14	71
dont endorecrutement	6	1	3	1	1	3	15
% endorecrutement	37,5%	6,3%	33,3%	12,5%	12,5%	21,4%	21,1%

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Nb PR recrutés	4	7	3	4	5	7	30
dont endorecrutement	2	4	2	3	1	3	15
% endorecrutement	50,0%	57,1%	66,7%	75,0%	20,0%	42,9%	50,0%

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>8</b>	<b>QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	--	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux, de 0 à 3, du dispositif mis en œuvre par l'établissement pour l'autoévaluation de sa performance
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p>La situation de l'établissement relève des cotations suivantes :</p> <p>Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but</p> <p>Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre</p> <p>Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue)</p> <p>Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue.</p> <p>La qualification du dispositif d'auto-évaluation est réalisée pour les trois secteurs suivants : Politique de formation, Politique scientifique, Management de l'établissement au service de ses missions</p>
Mode de calcul	

Cotation	Politique de formation		Politique scientifique		Management de l'établissement au service de ses missions	
	2011	Cible 2017	2011	Cible 2017	2011	Cible 2017
0						
1	X		X		X	
2		X		X		X
3						

#### Précisions :

Les cotations de 0 à 3 sont inspirées du "Common Assessment Framework" pour l'évaluation des moyens mis en œuvre par les organismes dans le cadre du développement de l'auto-évaluation dans les fonctions publiques européennes. L'interprétation est réalisée lors du dialogue contractuel quadriennal entre chaque établissement et le ministère.

#### Leviers d'action :

- Affichage politique : création postes VP délégué Moyens et VP délégué Pilotage et SI
- Réorganisation administrative : (1) création d'une Direction des Moyens et de l'Aide au Pilotage pour l'incrémentation des indicateurs annuels ; (2) création d'une Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques pour la fiabilisation des données.
- Objectif à court terme : mise en place du tableau de bord établissement (juin 2012)

#### Commentaires de l'université :

La situation de départ se situe entre 0 et 1 car l'établissement a construit depuis septembre 2011 les bases administratives et politiques de son pilotage. Le processus d'auto-évaluation de la politique de l'USTV en matière de formation, de recherche et de management de l'établissement s'intègre dans ce projet structurant. La cible est placée au niveau 2.



CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>9</b>	<b>TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	-------------------------------------	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ;</li> <li>- détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives.</li> </ul> <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U / S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles  U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles,  S : nombre de ce même type de salles  H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i></p> <p><i>Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m<sup>2</sup>) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de :</i></p> $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h} \text{ soit } 79\ \% \text{ pour les salles banalisées}$ <p><i>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m<sup>2</sup>) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</i></p> <p><i>Son taux d'occupation est de :</i> <math>\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%</math></p>

#### Précisions :

Responsable de l'indicateur et fournisseur des données : DGESIP pôle B2  
Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ».  
Ce taux est estimé à 69,9% en réalisation 2009 (PAP 2012) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>9</b>	<b>TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX (Suite)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	---	--------------------

Occupation des locaux	Situation actuelle (2011)				Taux d'occupation attendu en 2017
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces utiles	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	12373,45	23	4986,9	48 %	
Salles banalisées	76945,95	139	8809,5	49,4 %	
<b>Total</b>	89319,4	162	13796,4	48,9 %	<b>50 %</b>

**Leviers d'action :**

Utilisation d'Hyperplanning. Fiabilisation et suivi par la direction des moyens et de l'aide au pilotage. Accompagnement des gestionnaires  
 Augmentation des surfaces Recherche, à la Vie étudiante et à la FTLV.  
 « Déclassement » de certains bâtiments en 2014

**Commentaires de l'université :**

Mise en place d'un schéma directeur immobilier : signature de la convention avec CDC dans les semaines à venir.  
 De nouveaux bâtiments en construction en centre ville (livraison 2014) et sur le site delà Garde/La Valette (SUPMECA Toulon, livraison 2013) devront être accueillis (environ 10000 m<sup>2</sup> utiles).  
 Réflexion en cours avec le schéma directeur immobilier :  
 - accès pour travaux en groupe des étudiants  
 faciliter l'accès aux handicapés

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>10</b>	<b>QUALITE DU PILOTAGE EN MATIERE DE GESTION IMMOBILIERE</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
-----------	--	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Indice de satisfaction défini entre 0 et 3
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des dispositifs au sein de l'établissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	<p><b>0</b> = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments).</p> <p><b>1</b> = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces).</p> <p><b>2</b> = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif.</p> <p><b>3</b> = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.</p>
Mode de renseignement de l'indicateur	Cocher les cases correspondant à la situation de l'établissement

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	Situation actuelle	Cible en 2017
0		
1		
2	<b>X</b>	
3		<b>X</b>

#### Leviers d'action :

Schéma directeur Immobilier + logiciel GMAO + Logiciel de gestion patrimoniale Alfa TT

#### Commentaires de l'université :

Rempli après réception sur site et commentaires du département des affaires immobilières de la DGESIP

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S-11	FORMATION CONTINUE	DGESIP Pôle
------	--------------------	-------------

<b>Action</b>	<b>Formation continue</b>
<b>Objectifs</b>	- Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie (objectif 3 – P150), - Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6, action 2 « accroître les ressources propres »).

#### Description des indicateurs

<b>Unité de mesure</b>	1 – <b>heures-stagiaires</b> (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) ; 2.- nombre de stagiaires 3 – <b>nombre de certifications</b> (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) 4 – <b>millier Euros</b>
<b>Date de la mesure</b>	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
<b>Champ de la mesure</b>	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.
<b>Mode de renseignement de l'indicateur</b>	Données fournies par l'établissement

	<b>S : Situation actuelle (indiquer l'année de référence)</b>	<b>C : Cible 2017</b>	<b>Taux de croissance attendu (C-S)/S*100 en %</b>
<b>1- Volume d'heures stagiaires</b>	1 36 743		
<b>2- Nombre de stagiaires</b>	1 043		
<b>2- Nombre de certifications délivrées</b>	93		
<i>Dont certifications par la Validation des Acquis et de l'Expérience</i>	93		
<b>4- Recettes de la formation continue</b>	1 329 788	1 700 000	21 %

**Précisions :** cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « C ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible. En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « S ».

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

S-11	FORMATION CONTINUE (suite)	DGESIP Pôle
------	----------------------------	-------------

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux, de 0 à 3, du dispositif mis en œuvre par l'établissement pour l'autoévaluation de sa performance
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	La situation de l'établissement relève des cotations suivantes : Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue) Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue. La qualification du dispositif d'auto-évaluation est réalisée pour les trois secteurs suivants : Politique de formation, Politique scientifique, Management de l'établissement au service de ses missions
Mode de calcul	

Cotation	Evaluation du dispositif pour la politique de formation tout au long de la vie	
	2011	Cible 2017
0		
1	X	
2		
3		X

#### Commentaires de l'université :

L'établissement prépare actuellement un plan de développement en liaison avec les besoins du territoire et une restructuration importante du service qui devra aboutir à une certification de ce nouveau service.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

<b>S12</b>	<b>TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	--	--------------------

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2006 diplômées en 2009 ou 2010
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2006. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	USTV, APOGEE
Mode de calcul	<p><b>Le taux de réussite constaté en licence en 4 ans</b> est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1<sup>ère</sup> année de cursus licence à la rentrée 2006.</p> <p>Cet indicateur s'inspire du mode de calcul de la réussite en 3 ans avec la méthode 3 par la DGESIP. On ne tient donc uniquement compte des étudiants qui s'étant inscrit en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) ou bien qui sont sorti de l'établissement après la 2<sup>ème</sup> année.</p> <p>Au dénominateur : nombre d'étudiants inscrits en L1 en 2006 et également inscrits en licence à l'USTV en 2007.</p> <p>Au numérateur : nombre de ces étudiants diplômés de licence en 2009 ou en 2010</p>
Service responsable de l'indicateur	Direction des Moyens et de l'aide au Pilotage (DMAP)

	périodes	Taux de réussite en 4 ans constatée
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Cohorte 2006 (Diplômés 2009 ou 2010)	51,0 %
	Cohorte 2007 (Diplômés 2010 ou 2011)	48,0 %
	<b>Cible 2017</b>	<b>54 %</b>

#### Leviers d'action :

Cf. indicateur commun sur le taux de réussite en 3 ans

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

<b>S13</b>	<b>MOBILITE INTERNATIONALE SORTANTE</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	---	--------------------

<b>Action</b>	<b>Formation initiale et continue</b>
<b>Objectif</b>	Répondre aux besoins de qualification supérieure

#### Description des indicateurs

<b>Unité de mesure</b>	%
<b>Date de la mesure</b>	Année universitaire

<b>Mode de renseignement</b>	Diplômés de Licence 3 et Master 2
------------------------------	-----------------------------------

#### Mode de calcul :

La mobilité sortante est définie conformément aux préconisations du groupe de suivi du processus de Bologne. Est considéré comme une mobilité sortante tout séjournant à l'étranger d'une durée minimale de 3 mois (pour les stages Erasmus, cette durée est réduite à 2 mois) ou donnant droit à la délivrance d'au moins 15 crédit ECTS. Sont comptabilisées les mobilités temporaires effectuées en vue de l'obtention d'un diplôme en France (crédit mobility) ainsi que les mobilités à des fins d'obtention d'un diplôme étranger (degree mobility)

Source Etablissement

Mode de calcul

Nombre de mobilités durant l'année /nombre total de diplômés de la même année \*100

	<b>S : Situation actuelle 2010-2011</b>	<b>C : Cible 2017</b>	<b>Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %</b>
<b>Nombre de mobilités sortante</b>	195		
<b>Nombre total de diplômés en L et M</b>	2072		
<b>Indicateur de mobilité sortante</b>	9,41%	12,5%	+32,8%

#### Commentaire de l'établissement :

Plusieurs leviers sont envisagés pour développer la mobilité sortante de nos étudiants :

- la création de classes européennes. Elles regroupent des étudiants qui inscrivent dans leur cursus une mobilité pour étude. Durant leur scolarité ces étudiants voient leur niveau linguistique renforcé (cours dispensés en anglais, renforcement linguistique, test de langue)
- le développement de doubles diplômes avec une mobilité symétrique. Actuellement les doubles diplômes sont peu nombreux et donnent rarement lieu à une mobilité symétrique. L'objectif est de créer des doubles diplômes comme dispositif au service de la mobilité sortante encadrée de nos étudiants
- la recherche de ressources auprès des collectivités territoriales (communauté de communes) afin d'accompagner la mobilité des étudiants.
- Le développement de nouveaux accords Erasmus et autres

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

<b>S14</b>	<b>DUREE DES THESES ET TAUX D'ABANDON</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	---	--------------------

Action	Formation initiale de niveau doctorat
Objectif	Réduire la durée de préparation des thèses ainsi que le nombre d'abandons

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre (Ni, Na), année (Ds, De), % (Ta)
Date de la mesure	Années 2010, 2011, futures années 2017 Disponible en décembre de l'année n
Champ de la mesure	Nombre de doctorants inscrits à l'année universitaire : $Ni = n-1/n$ Nombre de thèses soutenues pendant l'année n : Na Durée moyenne des thèses en années : $Ds = (\text{date de soutenance} - \text{date de première inscription})$ Durée moyenne estimée des thèses en années : $De = Ni/Na$ Taux d'abandon estimé : $Ta = (De-Ds)/De * 100$

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Inscriptions en thèse Pv de soutenance de thèse
Source :	Données établissement
Mode de calcul	(cf champ de la mesure)

	n = 2010	n = 2011	CIBLE 2017
Nombre de doctorants inscrits à l'année universitaire : $Ni = n-1/n$	289	302	
Nombre de thèses soutenues pendant l'année n : Na	32	28	
Durée moyenne des thèses financées et non financées en années : $Ds = (\text{date de soutenance} - \text{date de première inscription})$	4,37	3,62	4
Durée moyenne estimée des thèses en années : $De = Ni/Na$	9,03	10,79	6,25
Taux d'abandon estimé : $Ta = (De-Ds)/De * 100$	51,60%	66,50%	36,00%

#### Leviers d'action :

- Attention accrue sur les conditions financières de la préparation des thèses. Augmentation du nombre de contrats doctoraux
- Amélioration du suivi des doctorants par
  1. Limitation du nombre d'étudiants qu'un enseignant-chercheur peut diriger.
  2. Généralisation de la pratique des « comités de suivi de thèse ».

#### Commentaires de l'université:

Ces indicateurs sont issus de ceux utilisés par l'AERES dans l'évaluation des écoles doctorales. Nous les utilisons ici globalisés pour l'établissement. Une séparation SHS – Sciences dures serait trop proche d'un suivi de nos deux écoles doctorales de site et ne représenterait plus un indicateur d'établissement.

Nos objectifs cibles peuvent sembler peu ambitieux au vu des chiffres actuels, mais il faut noter que l'amélioration du suivi des thèses devrait inciter les étudiants actuellement inscrits depuis plus de trois ans à soutenir rapidement leur thèse. On doit donc s'attendre dans une première phase à une augmentation importante de la durée Ds.

Par ailleurs, les chiffres attendus doivent être modulés en fonction de la nature du financement : la durée de la thèse doit être inférieure à 4 ans pour les doctorants ayant un financement de thèse, alors qu'elle peut atteindre 5 ans pour les doctorants en formation continue ou salariés.



CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

<b>S15</b>	<b>Améliorer l'implication des étudiants dans la vie démocratique et culturelle de l'établissement</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	--	--------------------

<b>Action</b>	<b>P 231, 03 Activités culturelles, associatives et sportives</b>
<b>Objectif</b>	<b>Améliorer l'implication des étudiants dans la vie démocratique et culturelle de l'établissement</b>

#### Description des indicateurs

<b>Unité de mesure</b>	%
<b>Date de la mesure</b>	Année universitaire
<b>Champ de la mesure</b>	Sont comptabilisés les étudiants - Participant aux différents conseils statutaires de l'établissement (conseils centraux, conseils de composantes, conseils de services communs : SCD, SUAPS, SUMPPS, FC) - Participant aux actions culturelles de l'USTV (sorties culturelles, ateliers culturels)

<b>Mode de renseignement</b>	Données fournies par l'établissement
<b>Mode de calcul</b>	(a) Nombre total d'étudiants présents, pondéré par le nombre de réunion. (b) Nombre total de sièges étudiants statutairement prévus, pondéré par le nombre de réunion (c) Taux de présence = (a) x100/(b) (d) Nombre d'étudiants inscrits dans les ateliers ou activités culturelles (e) Nombre d'étudiants inscrits à l'USTV (f) = (d)x100/(e)

#### Implication dans la vie démocratique

	S : Situation actuelle 2010-2011	C : Cible 2017	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
Nombre total d'étudiants présents, pondéré par le nombre de réunion (a)	197		

Nombre total de sièges étudiants statutairement prévus, pondéré par le nombre de réunion (b)	447		
Taux de présence (c)	44,1%	50%	13,37%

### Implication dans la vie culturelle

	S : Situation actuelle 2010-2011	C : Cible 2017	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
Nombre d'étudiants inscrits dans les ateliers ou activités culturelles (d)	481		
Nombre d'étudiants inscrits à l'USTV (e)	9052		
Taux de participation (f)	5,31%	10%	88,32%

#### Données MESR

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

<b>S15</b>	<b>Améliorer l'implication des étudiants dans la vie démocratique et culturelle de l'établissement (suite)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	--	--------------------

#### Leviers d'action

Plusieurs leviers sont envisagés pour

##### 1. Implication dans la vie démocratique

- Mise en place de formations destinées aux élus
- Création du statut de l'élus
- Création d'un DUEE (diplôme universitaire de l'engagement étudiant) avec une UE Engagement élus

##### 2. Implication dans la vie culturelle

- Création d'une commission culture avec des membres de l'USTV mais aussi des partenaires culturels pour définir les orientations culturelles et les actions à mettre en place.
- Instauration d'une politique culturelle en collaboration avec les acteurs territoriaux
- Développer Faire de la licence pro management des projets culturels de l'UFR lettres un acteur privilégié d'actions culturelles
- Faire des nouveaux locaux du centre ville des lieux culturels insérés dans la ville

#### Commentaire de l'établissement :

##### 1. Implication dans la vie démocratique

L'année 2011 a été celle du renouvellement des conseils centraux et d'élection du président. Dans un contexte particulier qui faisait suite à une période d'administration provisoire, la participation aux premiers conseils après l'élection a été importante. L'université étant revenue dans un fonctionnement normal, la cible de 50% de taux de présence aux conseils est donc raisonnable pour 2017.

De plus nous ne disposons de cet indicateur qu'à partir de cette année. Il n'y a donc pas de visibilité historique sur cette donnée.

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>S16</b>	<b>PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	---	--------------------

Action	Pilotage du système d'information et des services numériques
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur (objectif 6, P150)

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <p>0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</p> <p>1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</p> <p>2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</p> <p>3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</p> <p>4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</p> <p>5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</p>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat</p> <p>Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.

Thèmes	Situation actuelle (2011)	Cible 2017
<b>1- Gouvernance du système d'information et politique numérique</b>	2	3
<b>2- Couverture fonctionnelle et usages des services numériques</b>	2	3
<b>3- Numérique au service de la formation des étudiants</b>	2	3
<b>4- Politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et à la diffusion de la culture scientifique et technique</b>	1	3
<b>5 – Conduite du changement et politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique</b>	1	3

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>	

**INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE**

<b>S16</b>	<b>PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS (suite 1)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	---	--------------------

Thèmes	Note de situation	Cible	Observations
<b>Thème 1 : La gouvernance du système d'information et la politique numérique</b>	2	3	
Mise en œuvre d'une gouvernance du numérique formalisée et intégrée au pilotage de l'établissement	2	4	Note de situation : 2 Intro démarche d'établissement sur le numérique : VP SI, Réalisation d'audits int / ext, structuration DSIUN Cible: 4 Définition gouvernance / pilotage SI, déploiement d'outils et mise en place programme conduite du changement (communication / formation)
Mise en place d'un schéma directeur du numérique couvrant l'ensemble des domaines	1	4	Note de situation : 1 2011, mise en place démarche de réalisation d'un schéma directeur du SI et numérique Cible: 4 Elaboration et rédaction du SDSI / SDN, définition des moyens et ressources, associer un mode de gouvernance, suivi et évaluation
Moyens financiers et humains au regard des moyens globaux	2	3	Note de situation : 2 Moins d'1% du budget global de l'établissement consacré aux TIC/TICE par an ; des services CRI, NTIC et informaticiens de proximité dans les composantes Cible: 3 Mutualisation au sein d'une DSIUN
Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation du numérique adaptée au contexte de l'établissement (voir aussi UNT au thème 4)	2	3	Note de situation : 2 Mutualisation interne sur projets de formation transversaux (C2i, CRL...). Mutualisation région (UNR PACA) en terme d'actions Cible: 3 Restructuration UNR Paca en 2012 et implication dans des projets TICE inter-établissements (labelisation Tice)
Evaluation des usages et satisfaction des usagers	1	3	Note de situation : 1 Outils statistiques et études mis en place pour l'ENT et le web mais pas toujours efficaces Cible: 3 Création d'un observatoire des usages, adossé à la recherche (e. g., I3M) et d'un groupe de travail de veille
<b>Thème 2 : La couverture fonctionnelle et l'usage des services numériques</b>	2	3	
Services de diffusion d'information ciblée et outil de travail de groupe	2	4	Note de situation : 2 Plusieurs services mis en place (web / applications) et des outils de travail de groupe efficaces Cible: 4 Formalisation des services dans l'ENT (prise en compte de la mobilité) avec une refonte complète de l'Intranet et le déploiement d'outils pour la gestion des projets
Services à l'étudiant	2	4	Note de situation : 2 Des services mis à disposition des étudiants mais sous-utilisés par un manque d'appropriation de l'outil numérique Cible: 4 Développer /moderniser services numériques liés au cycle de vie de l'étudiant (futur étudiant / étudiant / ancien étudiant) : promotion offre de formation, gestion des inscriptions, scolarité, pédagogie, diplômes, IP, OV, vie étudiante
Services e-pédagogie	2	3	Note de situation : 2 Mise en place nouvelle plateforme pédagogique Moodle en sept. 2011 couvrant les besoins et attentes des publics cibles, et usage d'Adobe Connect Pro pour les web conférences Cible: 3 Maintenance et évolution fonctionnelle des plateformes existantes et mise en place d'une politique incitative pour l'usage d'une pédagogie numérique active

CONTRAT 2012-2017	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S16	PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS (suite 2)	DGESIP Pôle
-----	--	-------------

Services d'insertion professionnelle et de suivi des étudiants	2	2	Note de situation : 2 Etudes d'opportunité en cours sur les dispositifs liés à l'IP et enquêtes en ligne pour l'OVE ; Mise en place portefeuille numérique de compétences (PEC) Cible: 2 Mise en place d'un portail des stages
Formation et accompagnement à l'usage de l'ENT et des services	2	4	Note de situation : 2 Mise en place de modules de présentation des services numériques pour 20% des étudiants Cible: 4 Elargissement des modules TICE aux L3 / Masters / Doctorants, développement de l'usage
<b>Thème 3 : le numérique au service de la formation des étudiants :</b>	2	3	
Développement et certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (niveau 1 et 2)	3	4	Note de situation : 3 C2i 1 intégré dans maquettes L2, piloté groupe de projet enseignants / correspondant C2i / C2i2e (partenariat UNSA) Cible: 4 Amplification C2i1 avec possibilité formation en ligne et dossier numérique
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les étudiants	2	3	Note de situation : 2 Déploiement de Moodle en sept. 2011 Cible: 3 Développement de fonctionnalités sur moodle : logiciel antiplagiat, pec, etc.
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les enseignants	2	3	Note de situation : 2 Déploiement de moodle : réponse pour besoins pédagogiques sur les fonctionnalités liées à l'accessibilité des ressources, la production, la communication et l'évaluation Cible: 3 Faire évoluer la pédagogie par les TICE comme soutien et accompagnement / aide à la réussite
Formation à distance	1	2	Note de situation : 1 Des formations à distance existantes à l'USTV, soutenues par des dispositifs techniques (Moodle, adobe connect pro) mais peu de soutien par manque de ressources humaines (Pôle UN pour la AMOA de façon ponctuelle) Cible: 2 Potentiel de développement sur la FC et la FI, à l'international, et sur des publics autres (salariés, mission handicap, sportifs haut niveau)
Évaluation des dispositifs de formation	1	2	Note de situation : 1 Dispositif d'évaluation des enseignements en cours de définition et mise en place Cible: 2 Déploiement du dispositif d'évaluation des enseignements et restitution des résultats
<b>Thème 4 : Politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et à la diffusion de la culture scientifique et technique</b>	1	3	
Politique de production de ressources pédagogiques numériques	1	2	Note de situation : 1 Absence de politique d'établissement en faveur de la production de ressources numériques Cible: 2 Mise en place chaîne de production du numérique (mesures incitatives, définition aspects juridiques et réglementaires, définition référentiel commun et infrastructures -TBI / Podcast -)

<b>CONTRAT 2012-2017</b>	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>	

**INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE**

<b>S16</b>	<b>PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS (suite 3 et fin)</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
------------	--	--------------------

Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques	1	2	Note de situation : 1 Pas de démarche d'indexation des ressources numériques pour la pédagogie (uniquement pour patrimoine : SCD) Cible: 2 Mise en place groupe de travail pour réflexion et proposition stratégie globale comprenant acteurs concernés (composantes, SCD, services, recherche et enseignants)
Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique	2	3	Note de situation : 2 Mise à disposition de la plateforme pédagogique récente, mais une première estimation d'usages par composante en observant le nombre de ressources disponibles par discipline Cible: 3 Assurer la cohérence de la mise à disposition des ressources à travers l'ENT sur la plateforme, quelque soit leurs provenances (internes, UNT, campus numériques ...)
Politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement, y compris à l'international	1	3	Note de situation : 1 Dépôt et diffusion électronique des thèses. Pas de coordination. Cible: 3 Valorisation de la production et de la culture scientifique (portail web recherche) ; Gestion des publications
Adhésion aux UNT, production et utilisation des ressources mutualisées pour les formations de l'établissement	1	3	Note de situation : 1 Adhésion à l'UNT UV2S (UFR Staps), IUT en ligne et Pegasus (FC) Cible: 3 Etude d'opportunité d'adhésion aux UNT et mise en œuvre
<b>Thème 5 : Conduite du changement et politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	
Structure d'appui à la pédagogie universitaire avec le numérique	1	3	Note de situation : 1 Trois personnes dont la fonction est consacrée aux UN (Ingénierie pédagogique / Conception web et outils / Production et gestion de l'audiovisuel) Cible: 3 Structuration d'un pôle dédié aux UN, partie prenante de la DSIUN
Politique incitative à la réalisation de projets	0	2	Note de situation : 0 Pas de politique incitative à la réalisation de projets numériques Cible: 2 Mise en place d'une politique incitative à l'usage du numérique (appels à projet, accompagnement et évaluation, communication)
Formation et accompagnement des enseignants et personnels dans les activités pédagogiques	2	3	Note de situation : 2 NTIC propose plusieurs actions (communication, initiation, perfectionnement), basées sur des scénarii d'usages. Possibilités d'autoformation, et accompagnement (niveaux 1 et 2) en présentiel. Cible: 3 Catalogue de services de la DSIUN ; ateliers pédagogie active liée au TICE (enseignants), mutualisation inter établissement ; Accompagnement spécifique des personnels administratifs (service de proximité, valorisation des compétences acquises : C2i1 ...)
Définition d'un référentiel enseignant intégrant les activités pédagogiques numériques	0	2	Note de situation : 0 Le référentiel enseignant n'est pas mis en place à l'USTV Cible: 2 Une réflexion est en cours à l'USTV avec pour objectif une mise en place à la rentrée 2013.
Communication et valorisation des dispositifs	1	4	Note de situation : 1 Une communication ciblée sur les dispositifs numériques mise en place par le service NTIC (documents distribués, communication mél et web, réseaux sociaux, etc.) mais un site web institutionnel obsolète Cible: 4 Développement d'un site web institutionnel innovant et ergonomique, dans le cadre d'une politique éditoriale web générale créée et appliquée.

<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>
<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>S-17</b>	<b>PILOTAGE BUDGETAIRE ET FINANCIER</b>	<b>DGESIP - Pôle</b>
-------------	---	----------------------

Action	Pilotage financier de l'établissement
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	Objectif 1. 1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage
Date de la mesure	A l'issue du contrat – 201
Date de disponibilité	Avril de l'année N pour les données de l'année N-1
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Mode de renseignement de l'indicateur	Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement
Mesure du résultat - Cotation	0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi. 1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel 2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
Responsable indicateur :	

#### I. S'inscrire dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

Types d'actions prévues	Situation actuelle	2017
<b>1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires</b> par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	<b>Dépenses de fonctionnement 85.71 % (masse salariale 83% fonct hors MS 88%)</b> <b>Dépenses d'investissement 60.2 %</b>	<b>&gt; 90 %</b>  <b>&gt; 70%</b>
<b>2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel</b> , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement	1	2
<b>3- Elaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles</b> (et notamment le plan pluriannuel d'investissement) ;	1	2
<b>4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale</b> , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés : l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre 0,5 et + 0,5 %	1	2



	<b>VAGUE C</b>
<b>PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE</b>	
	<b>UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR</b>

**INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE**

<b>S-17</b>	<b>PILOTAGE BUDGETAIRE ET FINANCIER (suite)</b>	<b>DGESIP - POLE</b>
-------------	---	----------------------

**II. Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :**

Types d'actions prévues	Situation actuelle	2017
1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	2	2
2 –Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	0	2
Non conformités constatées lors du CIBC		5 %

**Commentaires de l'université :**

La mise en place du contrôle interne budgétaire et comptable sera un levier important pour travailler sur la démarche de changement, par le renforcement du dialogue de gestion, le décloisonnement par des travaux de groupes, la formation « de terrain », la montée en expertise.

La mise en place de l'évaluation du contrôle interne et de plans d'actions correctifs dans une perspective d'amélioration continue favorisera l'optimisation des fonctions support et l'élaboration des outils d'aide au pilotage.

	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S-18	RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT Hors subvention pour charges de service public	DGESIP - POLE
------	--	---------------

Action	P150, 6.2 : accroissement des ressources propres
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement</li> <li>2. les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelle, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir)</li> <li>3. les recettes de la formation continue</li> <li>4. la taxe d'apprentissage</li> <li>5. les autres prestations (études et travaux)</li> <li>6. les dons et legs assimilés</li> <li>7. les autres recettes encaissables</li> </ol>

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

	2010	2011	Cible 2017
Subventions (1)	2 392 656	3 045 104	
Ressources de fonctionnement (2)	* 859 822	1 631 072	2 000 000
<i>Dont ANR hors investissements d'avenir</i>	245 015	258 524	350 000
<i>Dont investissements d'avenir (le cas échéant)</i>			0
Recettes de la formation continue (3)	1 429 275	1 329 788	1 700 000
Taxe d'apprentissage (4)	479 098	384 915	500 000
Autres (5, 6, 7)	1 551 467	1 533 515	1 600 000
<b>Total</b>	<b>6 712 318</b>	<b>7 924 394</b>	

**Précisions** : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

	VAGUE C
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
	UNIVERSITE DU SUD TOULON VAR

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

S-18	RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT Hors subvention pour charges de service public (suite)	DGESIP - POLE
------	--	---------------

#### Commentaire de l'établissement :

##### Les données prises en compte sont celles de l'enquête PAP2011 et RAP2011

- En 2010 les ressources de fonctionnement (2) sont très faibles car a été appliqué pour la première fois dans l'établissement le rattachement des charges et produits à l'exercice concernant les droits d'inscription, (4/10 année 2010, 6/10 année 2011) d'où un montant faible de droits d'inscription de 614 048€ au lieu de 1 535 120€
- Si on veut comparer réellement les 2 exercices on doit rajouter aux ressources de fonctionnement 921 072€ soit en 2010 un montant de ressources propres (2) de 1 780 894€ et un total de 7 633 390€.
- Sont en diminution les droits d'inscription, les recettes de formation continue, la taxe d'apprentissage, les autres prestations.

L'objectif est de faire croître les ressources liées aux relations avec le tissu socio-économique (FTLV, taxe d'apprentissage, valorisation de la recherche). La volonté politique de mieux ancrer l'USTV dans son territoire, le renforcement des formations d'ingénieurs, la création de formations par apprentissage, l'inscription de nos axes de recherche dans les priorités régionales serviront cet objectif de croissance.

## **ANNEXES RECHERCHE ET FORMATION**

**UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR**  
**Liste des unités de recherche 2012**

DS	domaine disciplinaire	Label	N°	Support autres tutelles ou partenaires	Libellé	Responsable
1	Mathématiques et leurs interactions	EA	2134	TOULON	INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DE TOULON - IMATH	BOUCHITTE GUY
1		FR	2291	AIX-MARSEILLE	FÉDÉRATION DE RECHERCHE DES UNITÉS DE MATHÉMATIQUES DE MARSEILLE (FRUMAM)	HUBERT Pascal
<b>TOTAL DS 1</b>						
2	Constituants élémentaires et physique théorique	UMR	7332	AIX-MARSEILLE	CENTRE DE PHYSIQUE THÉORIQUE (CPT)	MARTIN Thierry
2	Milieux denses, matériaux et composants	UMR	7334	AIX-MARSEILLE	INSTITUT MATÉRIAUX MICROÉLECTRONIQUE NANOSCIENCES DE PROVENCE (IM2NP).	BOUCHAKOUR RACHID
<b>TOTAL DS 2</b>						
3	Terre solide et enveloppes superficielles	EA	3819	TOULON	PROCESSUS DE TRANSFERTS ET D'ÉCHANGES DANS L'ENVIRONNEMENT	LUCAS Yves
3	Terre solide et enveloppes superficielles	UMR	7294	AIX-MARSEILLE	INSTITUT MÉDITERRANÉEN D'OcéANOGRAPHIE (MIO)	SEMPERE Richard
<b>TOTAL DS 3</b>						
4	Chimie des matériaux	EA	4323	TOULON	LABORATOIRE MATÉRIAUX POLYMERES INTERFACES - ENVIRONNEMENT MARIN (MAPIEM)	MARGAILLAN André
<b>TOTAL DS 4</b>						
6	Sciences de l'information et de la communication	EA	3820	NICE	INFORMATION MILIEUX MÉDIAS MÉDIATIONS (I3M)	RASSE Paul
6	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale	EA	2649	TOULON	BABEL	LEONARD Monique
6	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	EA	6312	NICE	LABORATOIRE MOTRICITÉ HUMAINE EDUCATION SPORT SANTÉ (LAMHE2S)	BRISSWALTER Jeanick
<b>TOTAL DS 6</b>						
7	Droit public	UMR	7318	AIX-MARSEILLE	DROIT PUBLIC COMPARÉ, DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPÉEN	MEHDI Rostane
7	Science économique	EA	3163	TOULON	LABORATOIRE D'ECONOMIE APPLIQUÉE AU DÉVELOPPEMENT	PERIDY Nicolas
7	Droit public	EA	3164	TOULON	CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LES CONTENTIEUX - (CERC)	PAILLET Michel
7	Science de gestion	EA	4711	NICE	GROUPE DE RECHERCHES EN MANAGEMENT (G.R.M.)	DEVILLE Aude
<b>TOTAL DS 7</b>						
8	Bio-mécanique et bio-ingénierie	EA	4322	TOULON	UNITÉ EN BIOMODÉLISATION ET INGÉNIERIE DES HANDICAPS - HANDIBIO	GORCE Philippe
<b>TOTAL DS 8</b>						
9	Informatique et applications	UMR	7296	AIX-MARSEILLE	LABORATOIRE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES SYSTÈMES (LSIS)	OULADSINE Mustapha
<b>TOTAL DS 9</b>						
10	agronomie	FR	3098	AIX-MARSEILLE AVIGNON	ÉCOSYSTÈMES CONTINENTAUX ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX - ECCOREV	GUIOT Joël
<b>TOTAL DS 10</b>						
5		ED	463	AIX-Marseille_Toulon NICE MONTPELLIER 1 AVIGNON (co-accr)	SCIENCES DU MOUVEMENT HUMAIN	BOOTSMA Reinoud
7		ED	509	TOULON	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES "CIVILISATIONS ET SOCIÉTÉS EURO-MÉDITERRANÉENNES ET COMPARÉES"	DI MANNO Thierry
7		ED	461	MONTPELLIER 1	DROIT ET SCIENCE POLITIQUE	NEAU-LEDUC Christine
9		ED	548	TOULON	MER ET SCIENCES	BLACHE Yves
<b>Demande d'association en cours pour l'ED ci-dessous</b>						
1		ED	184	AIX-Marseille EC. Marseille (co-accr)	MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE DE MARSEILLE	ANGOT Philippe

DIPLOME	n°	DOMAINE	MENTION OU DENOMINATION NATIONALE	COHAB MENTION	Spécialité	
CAPACITE EN DROIT	20000514	DROIT				
DAEU	19991773	DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES			option A	
	20000515				option B	
LICENCE	20080845	ARTS, LETTRES, LANGUES	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES		ANG ALL, ESP ITAL	
	20080847		LETTRES MODERNES			
	20080850		LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES		ANG ESP	
	20080836	DROIT, ECONOMIE, GESTION	DROIT			
	20080837		ECONOMIE			
	20080838		SCIENCES DE GESTION			
	20120170	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	INFORMATION ET COMMUNICATION	université de Nice- Sophia Antipolis		
	20080798	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	BIOLOGIE			
	20080852		PHYSIQUE - CHIMIE			
	20080855		MATHEMATIQUES APPLIQUEES ET SCIENCES SOCIALES			
	20080857		MATHEMATIQUES			
	20080860		SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES			Education et motricité  Activités Physiques Adaptées et Santé
	20120344		SCIENCES POUR L'INGENIEUR			

DIPLOME	n°	DOMAINE	MENTION OU DENOMINATION NATIONALE	SPECIALITE	
LICENCE PROFESSIONNELLE	20120165	ARTS, LETTRES, LANGUES	ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION	COMMUNICATION DES ORGANISATIONS	
	20000527	DROIT, ECONOMIE, GESTION	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	RESSOURCES HUMAINES ET CONDUITE DE PROJET	
	20034162		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	MANAGEMENT DE LA QUALITE	
	20044143		ASSURANCE, BANQUE, FINANCE	MANAGEMENT FINANCIER DE L'ENTREPRISE (expertise en cours)	
	20050319		ASSURANCE, BANQUE, FINANCE	BANCASSURANCE	
	20050355		ACTIVITES JURIDIQUES	GESTION IMMOBILIERE	
	20060349		HOTELLERIE ET TOURISME	MANAGEMENT DE PROJETS TOURISTIQUES DURABLES	
	20080175		ACTIVITES JURIDIQUES	ASSISTANT GESTION DE LA PAIE ET DES RELATIONS DU TRAVAIL	
	20080236		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	COMPTABILITE ET GESTION (expertise en cours)	
	20080239		DROIT, ECONOMIE, GESTION	ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	MANAGEMENT DES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS
	20091046			MANAGEMENT DES ORGANISATIONS	ENTREPRENEURIAT
	20044132	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	TECHNIQUES ET ACTIVITES DE L'IMAGE ET DU SON	CONVERGENCE INTERNET AUDIOVISUEL NUMERIQUE (HABILITATION POUR UN AN UNIQUEMENT)	
	20120348			TECHNOLOGIES CREATIVES POUR LE SON ET LES ARTS DU SPECTACLE	
	20000551	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	ADMINISTRATION ET SECURITE DES RESEAUX	
	20050326		AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	INFORMATIQUE DE COMMANDE EN RESEAU	
	20070221		PRODUCTION INDUSTRIELLE	RESPONSABLE DE SECTEUR DE PRODUCTIQUE INDUSTRIELLE	
	20080301		ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION	COMMERCE EN LIGNE ET GESTION DES ORGANISATIONS	
	20080302			PRODUCTION ET DIFFUSION TELEVISUELLES AUTONOMES	
	20100562		ENERGIE ET GENIE CLIMATIQUE	MAITRISER ET INTEGRER LES ENERGIES	
	20120169	AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	ASSOCIATION VISION COMMANDE		

DIPLOME	n°	DOMAINE	MENTION OU DENOMINATION NATIONALE	COHAB MENTION	SUPPORT MENTION	COHAB SPE	SUPPORT SPE	FINALITE SPE	Spécialité
MASTER	20080950	ARTS, LETTRES, LANGUES	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS					R	LANGUE ET COMMUNICATION
								R	CIVILISATIONS CONTEMPORAINES ET COMPAREES
								R	IMAGINAIRES ET GESEES LITTERAIRES
								P	LANGUE APPLIQUEE
	20100884		ENSEIGNEMENT ET FORMATION					R&P	ENSEIGNEMENT DES LETTRES
								R&P	ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS
								R&P	ENSEIGNEMENT DE L'ESPAGNOL
	20080870		SCIENCES DU MANAGEMENT					R&P	FINANCE D'ENTREPRISE ET CONTROLE DE GESTION
								P	QUALITE ET CONTROLE INTERNE
								P	DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE ET DURABLE DES ORGANISATIONS
						U NICE	U NICE	R	RECHERCHE EN SCIENCES DE GESTION
	20080872	DROIT, ECONOMIE, GESTION	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE					P	ENTREPRISE, DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRE
								R	MACROECONOMIE FINANCIERE ET DEVELOPPEMENT
								P	COMMERCE INTERNATIONAL EQUITABLE ET DEVELOPPEMENT
	20120357		PERSONNE ET PROCES					R	DROIT DES CONTENTIEUX
								R&P	DROITS FONDAMENTAUX
								R&P	PROTECTION DE LA PERSONNE
	20120359		CARRIERES PUBLIQUES					P	SECURITE ET DEFENSE
								R&P	DROIT ET GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
								P	DROIT DE LA COOPERATION ECONOMIQUE DANS L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN
								R&P	ENVIRONNEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE
	20120360	DROIT, ECONOMIE, GESTION	ENTREPRISE ET PATRIMOINE					P	DROIT NOTARIAL
								P	DROIT ET GESTION DU PATRIMOINE
							P	DROIT DE LA BANQUE	
							P	DROIT ET GESTION DU PERSONNEL DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL	
							P	DROIT SOCIAL	
							P	DROIT DES CONTRATS	
20120363		ADMINISTRATION DES ENTREPRISES					P	ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	
20120365		TOURISME					P	MANAGEMENT DU TOURISME DURABLE	
20080977	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	INFORMATION ET COMMUNICATION						P	INGENIERIE DES MEDIAS
							P	INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	
							P	E-REDACTIONNEL	
							P	PRODUCTION NUMERIQUE ET IMMERSION	



DIPLOME	n°	DOMAINE	MENTION OU DENOMINATION NATIONALE	COHAB MENTION	SUPPORT MENTION	COHAB SPE	SUPPORT SPE	FINALITE SPE	Spécialité
MASTER	20101014		ENSEIGNEMENT ET FORMATION					R&P	INGENIERIE DE LA FORMATION
	20080864	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE	STAPS	U AIX-MAR., U MONTP 1, U NICE U AVIGNON	U AIX-MAR.			R	SCIENCES DU MOUVEMENT HUMAIN
	20080869		MATHEMATIQUES					R	OPTIMISATION ET PHYSIQUE MATHEMATIQUE
	20080882		PHYSIQUE ET SCIENCES POUR L'INGENIEUR					P	PHYSIQUE ET SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT
								R	SIGNAL ET TRAJECTOGRAPHIE
								R&P	VISION COMMANDE
	20101015		ENSEIGNEMENT ET FORMATION	université NICE	université NICE			R&P	ENSEIGNEMENT DES MATHEMATIQUES
								R&P	ENSEIGNEMENT EN SCIENCES PHYSIQUES
	20120362		INFORMATIQUE					R&P	DEVELOPPEMENT ET APPLICATIONS SUR PLATEFORMES MOBILES
	20120364		SCIENCES, TECHNOLOGIES ET ENVIRONNEMENT MARIN					R&P	MATERIAUX AVANCES ET ENVIRONNEMENT
							R&P	CHIMIE ANALYTIQUE REACTIONNELLE ET MODELISATION EN ENVIRONNEMENT	
						R&P	BIODIVERSITE ET BIOMOLECULES MARINES		

**UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR**

**Offre de formation conduisant au diplôme universitaire de technologie  
« cursus licence »**

**Habilitations à la rentrée 2012**

**IUT de Toulon**

<b>Implantation</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Options</b>	<b>Date d'habilitation</b>	<b>Durée</b>	<b>Date d'échéance</b>
TOULON	<b>GENIE BIOLOGIQUE</b>	ANALYSES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES DIETETIQUE GENIE DE L'ENVIRONNEMENT	2012-2013	6 ans	2017-2018
TOULON	<b>GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE</b>		2012-2013	6 ans	2017-2018
TOULON	<b>GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE</b>		2012-2013	<b>3 ans</b>	<b>2014-2015</b>
TOULON	<b>GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE</b>		2012-2013	6 ans	2017-2018
TOULON	<b>GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS</b>	FINANCES – COMPTABILITE PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS	2012-2013	6 ans	2017-2018
TOULON	<b>TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION</b>		2012-2013	6 ans	2017-2018
SAINT-RAPHAEL-FREJUS	<b>SERVICES ET RESEAUX DE COMMUNICATION</b>		2012-2013	<b>3 ans</b>	<b>2014-2015</b>
DRAGUIGNAN	<b>GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS</b>	FINANCES – COMPTABILITE PETITES ET MOYENNES ORGANISATIONS	2012-2013	6 ans	2017-2018